



**Laurentian University**  
**Université Laurentienne**

Faculté d'éducation  
École des sciences de l'éducation (ÉSÉ)

**MODULES D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES  
LINGUISTIQUE ET TEXTUELLE EN FRANÇAIS**

Athanase Simbagoye, Ph.D.

Isabelle Carignan, Ph.D.

DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI LINGUISTIQUE DESTINÉ  
AUX ÉTUDIANT.E.S DU PROGRAMME DE FORMATION INITIALE À  
L'ENSEIGNEMENT

**RESPONSABLE DU PROJET D'APPUI AU TEST DE  
COMPÉTENCE LINGUISTIQUE**

Luis Radford, Ph.D.  
Directeur, École des sciences de l'éducation (ÉSÉ)

## **INTRODUCTION ET OBJECTIFS DU PROJET D'APPUI AU TEST DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE**

Que ce soit au primaire, au secondaire ou au niveau postsecondaire, le développement des compétences linguistiques constitue une priorité pour les responsables de tout le système éducatif. Dans le contexte éducatif franco-ontarien, le niveau de compétence linguistique atteint par les candidats et candidates au programme de formation initiale à l'enseignement laisse parfois à désirer. L'école des sciences de l'éducation a constaté qu'il est difficile pour une grande majorité de candidats et candidates d'atteindre le seuil de réussite au test de compétence linguistique<sup>1</sup>, et ce, même après plusieurs tentatives.

L'objectif du projet TCL est d'amener les étudiants en formation initiale à développer des compétences linguistiques en compréhension de textes courants et en communication écrite. Ainsi, trois modules d'auto-enseignement comportant des activités variées sont proposés en appui aux candidats qui souhaitent améliorer leur performance dans la composante écrite du test.

Le projet d'appui au test de compétences linguistiques poursuit trois objectifs principaux, permettre aux candidates et candidats de :

1. se familiariser avec les supports utilisés pour évaluer la compréhension en lecture de textes courants et l'évaluation de la composante écrite;
2. se préparer au TCL en réalisant des tâches portant sur la résolution de problème de lecture et d'écriture en complétant des activités proposées dans les trois modules d'autoformation;
3. s'approprier les notions linguistiques et textuelles utilisées lors de l'évaluation des compétences linguistiques.

## **PRÉSENTATION DES MODULES D'AUTOFORMATION**

Dans le contexte francophone de l'Ontario, les enjeux de l'enseignement du français sont nombreux. Ils sont non seulement centrés sur la connaissance de la langue, la connaissance des textes et de leur fonctionnement, mais aussi sur les modalités individuelles d'appréhension de l'écrit. C'est pourquoi la transmission de la langue et de la culture française fait partie du mandat des écoles de langue française en Ontario (Cazabon, 2005; Gérin-Lajoie, 2003; MÉO, 2004a; Normand-Labrie, 1999).

L'étude exploratoire menée par le comité de compétence linguistique a démontré que le plus souvent, ce sont des notions grammaticales qui déroutent beaucoup de candidats. En effet, la majorité d'étudiantes et d'étudiants qui subissent le test de compétence linguistique a suivi un parcours de formation universitaire en anglais. Il y en d'autres qui ont fait leurs études dans des domaines scientifiques ou des domaines éloignés de l'enseignement du français. D'où l'intérêt des modules d'auto-enseignement qui sont

---

<sup>1</sup> La réussite au test de compétence linguistique est l'une des conditions pour l'obtention du brevet en enseignement.

proposés aux étudiants nécessitant un rehaussement du niveau de maîtrise de la langue française.

## **RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE**

Après avoir suivi les trois modules, l'étudiant.e sera capable de :

- lire et de comprendre le contenu d'un texte courant (texte informatif, texte explicatif et texte d'opinion);
- s'approprier les notions linguistiques, les techniques et les stratégies d'autocorrection à l'écrit.

Les composantes des trois modules sont les suivantes :

Module 1. Compréhension en lecture et interprétation de textes courants

Module 2. Appropriation des notions linguistiques et textuelles :

- structure de la phrase de base
- accord du participe passé (participe passé sans auxiliaire, participe passé avec l'auxiliaire avoir, participe passé avec l'auxiliaire être) ;
- conjugaison (modes et temps verbaux) ;
- négation ;
- anglicisme ;
- registre de langue (familier, standard, soutenu) ;
- homophone, etc.

Module 3. Analyse d'erreurs fréquentes et stratégies d'autocorrection :

- structure d'un texte d'opinion ;
- analyse d'erreurs fréquentes à l'écrit ;
- technique d'autocorrection.

Dans chacun des trois modules, des activités d'évaluation formative sont prévues afin de vérifier la progression des apprentissages réalisés. L'apprenant est donc invité à lire attentivement les notions abordées par chaque module et de compléter ces activités d'évaluation avant de consulter leur corrigé.

# **MODULE 1. COMPRÉHENSION EN LECTURE ET INTERPRÉTATION DE TEXTES COURANTS**

## **1.1 RÉSUMÉ ET OBJECTIF GÉNÉRAL**

Le but du module est de favoriser l'acquisition des cinq processus de compréhension en lecture (Irwin, 1986; 1991; 2007) et de lui permettre de construire sa compréhension de l'information à partir d'un texte courant, de démontrer cette compréhension à l'intérieur des phrases, entre les phrases et entre les divers paragraphes du texte lu. Pour cela, quelques activités sont proposées à l'étudiant.e.

## **1.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE**

L'étudiant.e sera capable

- d'identifier les anaphores (mots de remplacements tels que les pronoms, les mots de substitution lexicale, etc.)
- de trouver les liens entre les informations;
- de regrouper les informations par thème ou par sujet;
- d'identifier les idées principales d'un texte;
- de résumer une partie du texte en rédigeant, dans ses propres mots, une réponse aux questions;
- d'expliquer les réactions et les sentiments que suscite le texte lu en fournissant, à l'appui des arguments, des précisions tirées du texte.

## **1.3. CONCEPTIONS, REPRÉSENTATIONS ET OBSTACLES**

Le problème majeur chez la plupart des étudiant.e.s est la compréhension des classes de mots variables (pronom, verbe, nom, adjectif et déterminant) et invariables (adverbe, conjonction et préposition). D'où la difficulté à trouver des liens existant entre les mots, entre les phrases et entre les paragraphes d'un texte. Aux problèmes inhérents à la faible connaissance grammaticale s'ajoute celui de stratégie de lecture et d'absence d'habiletés relatives aux processus de compréhension en lecture. Par exemple, pour comprendre à qui fait référence un mot de remplacement (anaphore), il faut être à mesure d'identifier l'antécédent. Parmi les activités privilégiées pour rendre compte de sa compréhension en lecture, le résumé de texte vient en premier lieu. Quel est l'intérêt de ce type d'activité?

Lorsque l'on demande à un.e étudiant.e de répondre à une question relative au résumé, paraphraser les idées principales du texte devient une tâche ardue ou difficile. Qu'est-ce que résumer veut dire?

Rédiger un résumé signifie rendre compte des idées les plus importantes d'un texte et des liens qui les unissent. Habituellement, la tendance de l'étudiant.e consiste à adopter une stratégie de copie-suppression, quitte à « dégraisser le texte ». Malheureusement, cette technique s'avère longue et hasardeuse. Il faut plutôt investir ses efforts dans la lecture du texte intégral et s'efforcer ensuite à dire, en peu de mots, l'essentiel du texte à partir des

mots-clés. Quelques techniques sont couramment utilisées : surligner les mots-clés, groupes de mots, extraits (du texte ou)

- souligner les informations importantes ;
- trouver les mots-clés ou les explications des faits;
- prendre en note les idées importantes;
- porter attention aux informations dans les marges;

Après la sélection des informations, la personne en situation de lecture doit se faire une image mentale de ce qu'elle lit, elle se base ensuite sur ses connaissances et résume les idées dans ses mots. Par ailleurs, la personne en situation de lecture organise les informations en suivant une technique donnée :

- trouver les liens entre les informations;
- regrouper les informations par thème ou sujet;
- faire un dessin, un schéma qui représentent les informations.

Ces diverses actions bien ciblées font partie du processus d'une activité de résumé ou de réaction suite à une lecture d'un texte.

## 1.4. QUELQUES NOTIONS GRAMMATICALES AU SERVICE DE LA COMPRÉHENSION DE TEXTES

### Discours direct et discours indirect

Les notions de discours rapporté direct et de discours rapporté indirect sont essentielles à la compréhension de textes écrits. Il faut donc savoir les distinguer.

**Le discours rapporté direct** consiste à rapporter les paroles de quelqu'un directement sans les modifier. On dit que les propos sont rapportés textuellement à titre de citation. Le discours rapporté direct se caractérise par :

- **un verbe introducteur** (demander, dire, écrire, déclarer) suivi de deux points ;
- **les deux points** annoncent les paroles rapportées;
- **des guillemets** qui encadrent les paroles rapportées;
- **un tiret** indiquant un changement d'interlocuteur.

Exemple. Elle demande : « Qui est arrivé? ».

L'emploi du discours rapporté direct dans un texte d'opinion est fréquent. C'est souvent pour rendre crédibles les arguments avancés. Lorsqu'un extrait du discours n'est pas rapporté, trois points entre crochets sont utilisés (p. ex. : Le voyageur s'adressa à mon père : « *Pourriez-vous, [...] m'indiquer le numéro d'adresse de la mairie ?* »)

**Le discours rapporté indirect** (encore appelé style indirect) consiste à rapporter les paroles ou les pensées de quelqu'un à l'aide d'un verbe introducteur suivi d'une subordonnée. Les propos rapportés sont intégrés dans les phrases du texte, mais les indices de temps et de lieu sont adaptés à la situation de communication.

Divers procédés sont utilisés.

- **La subordonnée** introduite par **que**

Discours rapporté indirect	Discours rapporté direct
Elle a dit <b>qu'</b> elle viendrait	Elle a dit : « Je viendrai. »

- **L'interrogation directe** introduite par **qui, ce qui, ce que, quand, pourquoi, où** ou **comment**

Discours indirect	Discours direct
Elle demande qui est arrivé. Elle demande ce qui est arrivé. Elle demande quand c'est arrivé.	Elle demande: « Qui est arrivé? » Elle demande: « Qu'est-ce qui est arrivé? » Elle demande: « Quand est-ce que c'est arrivé? »

- **Le subjonctif** ou **de** suivi de l’infinitif

<b>Discours indirect</b>	<b>Discours direct</b>
Il a demandé <b>qu’on lui donne</b> le temps. Il a demandé de lui donner le temps.	« Donnez-moi le temps »

### 1.5. ACTIVITÉ – LECTURE ET RÉACTION À LA LECTURE

Cette activité permet à l’étudiant.e de comprendre et d’interpréter les informations à l’intérieur des phrases, des paragraphes et du texte dans son ensemble.

Lis le texte au sujet de « L’intimidation cybernétique » et réponds ensuite aux questions ci-après.

#### **Intimidation cybernétique**

**Depuis toujours, les élèves font courir des rumeurs sur les enseignants et se plaignent d’eux. Mais un tel comportement prend une tout autre dimension dans l’internet.**

**de Beatrice Schriever**

**Photos : Matthew Plexman**



## **Menace ou occasion d'apprendre?**

Depuis toujours, les jeunes font des blagues, sont impolis et font courir des rumeurs infâmes au sujet de leurs enseignants et des autres élèves. Depuis une génération, ils font circuler des sondages pour évaluer leurs enseignants et leurs professeurs à l'aide de termes colorés.

Commencer une campagne de chuchotage dans les couloirs est une chose; afficher des allégations en ligne, où elles sont incontrôlables, en est une autre beaucoup plus insidieuse.

Les technologies de l'internet offrent un nouvel outil de harcèlement. Certains incidents ont d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre.

À Caledon East, 18 élèves ont été suspendus après avoir affiché des commentaires sur leur directeur dans Facebook.

Un groupe d'élèves de 8<sup>e</sup> année de Thornhill a été puni et n'a pas participé à un voyage à Montréal, pour avoir affiché des remarques vulgaires au sujet d'une enseignante.

Un élève de Scarborough a été suspendu après avoir créé une page web dégradante à propos d'un directeur adjoint. Quand les élèves ont protesté, quatre ont été arrêtés.

Et de nombreux autres incidents ne sont pas rapportés dans les médias.

À la Francis Libermann Catholic High School de Toronto, on a visé un directeur adjoint de manière particulièrement sinistre. Un jeune homme a déclaré en ligne que le directeur adjoint touchait les élèves d'une façon inappropriée. L'allégation était fausse. Étant donné que le créateur du site était un ancien élève, il a échappé à toute suspension.

À la Holy Cross Catholic Secondary School de Kingston, une enseignante a été gravement insultée dans Facebook, lequel a refusé de divulguer le nom de la personne qui avait créé le matériel offensant. Cela a pris des mois pour que les autorités de l'école et du conseil scolaire trouvent la personne coupable.

Eric Roher, avocat spécialisé en éducation situé à Toronto, a tenu des ateliers d'information sur la liberté d'expression et l'intimidation en ligne à l'intention des élèves du secondaire. «Les élèves ne comprennent pas que ce qu'ils écrivent en ligne n'est pas privé, dit-il. Je compare ça au tatouage; ce n'est pas facile à effacer.»

## **Instantané et anonyme**

Bill Belsey, enseignant de Cochrane, en Alberta, est probablement la première personne à avoir utilisé le terme anglais «cyberbullying» (intimidation cybernétique).

D'après sa définition du terme, l'intimidation cybernétique implique l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (courriel, téléphone cellulaire, messagerie texte, sites web personnels et sites web de votes) pour soutenir des comportements délibérés, répétés et hostiles d'une personne ou d'un groupe dans le but de causer du tort aux autres.

Le sarcasme, les propos creux, les sottises, l'ironie et les commérages d'adolescents ne constituent pas de l'intimidation cybernétique. Il n'est pas suffisant de ne pas aimer ce que quelqu'un a écrit. Les écoles doivent encourager l'extériorisation, la critique et l'écriture créative et non la réprimer. Si l'on ne peut être critique et inquisiteur à l'école, où le sera-t-on?

Il est tentant de penser que l'intimidation cybernétique est simplement le prolongement de l'intimidation physique, que l'«intimidation» est l'action, et le «cybernétique», le moyen. Or, le problème est plus complexe. Dans ce monde instantané et souvent anonyme, les instigateurs ne semblent pas craindre les représailles et se comportent comme s'ils étaient au-dessus de la loi.



**La messagerie texte, les blogues et les sites tels que Facebook et MySpace font partie du quotidien de nombreux élèves.**

«La différence, c'est qu'une fois lancé dans le cyberespace, le texte est indélébile et accessible à un nombre infini de lecteurs, de dire Shaheen Shariff, professeure à la faculté d'éducation de l'Université McGill et l'un des principaux experts sur la question. C'est là que ça devient un problème pour le personnel enseignant et les administrateurs scolaires.»

À quel point le problème de l'intimidation cybernétique envers les enseignants et les administrateurs scolaires est-il sérieux?

«Cela reste à voir», déclare M<sup>me</sup> Shariff. Bien que l'on ait mené des recherches sur l'intimidation électronique chez les élèves, il n'existe pas d'étude sur les répercussions portant sur les enseignants et les administrateurs. Les établissements scolaires, les fédérations d'enseignants et les conseils scolaires n'ont que des bribes d'anecdotes.

Toutefois, cette année, le sondage des membres de l'Ordre a révélé que 84 % des enseignants se disent victimes d'intimidation cybernétique.

### **Génération «toujours branchée»**

On ne peut comprendre l'intimidation cybernétique sans en comprendre aussi le contexte social.

Bien que la plupart des adultes puissent envoyer des courriels, faire des recherches dans l'internet et utiliser des téléphones cellulaires, ils n'utilisent pas les communications électroniques de la même façon que les jeunes. Des outils comme la messagerie alphabétique, les blogues et les sites comme Facebook et MySpace revêtent une importance capitale pour eux. Ce ne sont pas des moyens de communication : ce sont des relations.

Depuis que le cyberespace offre un public vaste, le monde est ouvert aux jeunes d'une façon que ni leurs parents ni leurs enseignants ne comprennent vraiment.

Les adultes perçoivent le monde de la même façon qu'avant; seulement, il est plus rapide et davantage doté de technologies. Les jeunes vivent dans un monde fluide, ouvert, collaborateur et interactif.

Après la tuerie de l'école secondaire Columbine dans le comté de Jefferson au Colorado, et la tuerie similaire à Taber, en Alberta, Bill Belsey a mis sur pied un site web pour aider les jeunes à faire face à l'intimidation : [www.bullying.org](http://www.bullying.org). Il a écrit que ces tragédies ont changé sa perspective, car il était clair que les instigateurs avaient été intimidés et agacés répétitivement au cours de leur jeune vie.

Il a vite compris que les jeunes parlaient de quelque chose de nouveau. «J'ai commencé à voir les jeunes parler de leur expérience avec la technologie portable, ICQ et les téléphones cellulaires, dit-il. Puis, c'est devenu facile de construire un site web sans connaître html. Maintenant, c'est du réseautage social.

«Les adultes ont un rapport fonctionnel avec la technologie. Ce n'est pas le cas pour les jeunes. Je les appelle la génération "toujours branchée".

«Dans les années 80, la pire chose qu'on pouvait dire à un enfant, c'était "va dans ta chambre". De nos jours, les enfants ont souvent la télé, le téléphone, des jeux vidéos et l'accès à l'internet dans leur chambre. C'est un changement important.»

Peu après avoir créé le site sur l'intimidation, M. Belsey a lancé [www.cyberbullying.ca](http://www.cyberbullying.ca), le premier site qui se penche sur ce nouveau problème en particulier.

Jeunesse, J'écoute, qui offre du soutien anonyme en ligne depuis plus de cinq ans, confirme que les jeunes ne comprennent pas que ce qui est en ligne est public. En

décembre et en janvier derniers, l'organisme a mené un sondage sur l'intimidation cybernétique. On a trouvé que de nombreux répondants ne semblaient pas savoir que l'espace cybernétique n'est pas un espace privé et que le flux d'information peut être difficile à contrôler.



**Certains conseils scolaires et certaines écoles ont tendance à attaquer le problème presque physiquement.**

---

Cependant, les jeunes ne sont pas les seuls à user d'intimidation cybernétique contre les enseignants.

Les adultes participent aussi à l'envoi de courriels, à la création de blogues et de sites alléguant l'incompétence d'enseignants et d'administrateurs. Le cas probablement le plus connu au Canada s'est produit en Colombie-Britannique. L'an dernier, la Cour suprême de Colombie-Britannique a accordé des dommages de 681 000 \$ à 11 personnes, dont neuf enseignants, lesquels avaient entrepris une poursuite contre un activiste de leur communauté qui avait fait de la diffamation en ligne pendant une longue période.

Les jeunes sont très conscients des mauvais exemples que donnent certains adultes. À la deuxième conférence contre l'intimidation organisée par Ottawa : L'Ami de la Jeunesse, les élèves ont essentiellement dit que les adultes doivent prêcher par l'exemple. Ils ont fait remarquer que ce sont les adultes, et non les jeunes, qui sont responsables de l'intolérance, des jeux vidéos violents, des sites haineux et pornographiques, du commerce du sexe et autres abus des plus vulnérables. La culture populaire est imprégnée de conduite abusive, des émissions de télé aux films sur grand écran en passant par le sport professionnel.

**Sept équipes de prise de vues**

Par une froide journée d'hiver en février dernier, Edward McMahon, directeur de la Robert F. Hall Catholic Secondary School de Caledon East, regardait par la fenêtre quand il a aperçu sept équipes de prise de vues sur le terrain de l'école. «C'était la frénésie», se souvient-il. Il venait tout juste de suspendre 18 élèves pour avoir affiché

des commentaires grossiers envers lui dans Facebook. Le geste des élèves et la réaction du directeur ont fait la manchette.

«C'étaient des jeunes "bien", des membres du conseil d'élèves, des athlètes, des activistes dans l'école, reconnaît M. McMahon. La plupart d'entre eux étaient en 12<sup>e</sup> année et aucun n'avait eu de problèmes auparavant.»

Il a donné des suspensions allant de trois à huit jours tout en veillant à ce que les jeunes ne prennent pas de retard scolaire.

**«La différence, c'est qu'une fois lancé dans le cyberspace, le texte est indélébile et accessible à un nombre infini de lecteurs.»**

Les félicitations ont fusé de Halifax à Winnipeg. La plupart des parents des élèves mis en cause l'ont aussi soutenu, mais pas tous. «Ce qui m'a le plus frappé, c'était la réticence de certains parents à s'impliquer et à accepter la responsabilité des actions de leurs enfants.»

Le jour où les élèves sont revenus, il les a reçus dans son bureau pour leur parler dans le blanc des yeux et discuter de la responsabilité personnelle. Il se souvient qu'une jeune fille lui a dit : «Je commence l'université l'année prochaine. Pensez à ce que vous avez fait à ma réputation.»

«Ce que tu dis est intéressant, lui a-t-il répondu. On a d'ailleurs retiré les lettres de suspension de vos dossiers. Mais as-tu songé à ce que tu as fait à ma réputation? Ça fait 30 ans que je suis dans le domaine de l'éducation.»

Elle n'a rien dit. Les élèves sont retournés dans leur classe et la vie a repris son cours.

«Nous avons eu notre cérémonie de remise des diplômes, confie M. McMahon. Je leur ai remis leur diplôme pour la plupart d'entre eux et leur ai serré la main. J'ai tourné la page.»

### **Rattraper le temps perdu**

Certains conseils scolaires et certaines écoles ont tendance à attaquer le problème presque physiquement. Les directions d'école installent des pare-feux (sic) et des logiciels de blocage, et restreignent l'accès. De telles tactiques sont condamnées à l'échec dans le monde rapidement changeant des communications électroniques.

La plupart des conseils scolaires de l'Ontario n'ont pas mis à jour leurs politiques relatives aux nouvelles technologies. Les écoles aussi doivent rattraper le temps perdu. Cet automne, nombre d'entre elles ajouteront des références à l'utilisation de cellulaires et de l'internet à leur code de conduite.

Le contexte judiciaire de l'intimidation cybernétique est en train de changer. Au printemps dernier, le gouvernement de l'Ontario a quelque peu dérogé à l'approche de la tolérance zéro. Il a présenté des modifications à la *Loi sur l'éducation* pour y inclure l'intimidation (mais pas l'intimidation cybernétique en particulier) et remplacer les suspensions et expulsions obligatoires par une plus grande souplesse pour les directions d'école. Toutes les parties ont appuyé le changement en juin et il entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> février 2008.



**Il faut avant tout que les enseignants travaillent avec leurs élèves.**

---

M<sup>me</sup> Shariff soutient l'initiative gouvernementale de s'éloigner de la tolérance zéro, mais ne croit pas que cela règlera le problème. «Des programmes contre l'intimidation, même sensés et pleins de bonnes intentions, ont eu des effets superficiels. Les conseils scolaires devraient veiller à ce que les écoles étudient l'origine de certains de ces problèmes.»

Elle souligne que la population des écoles canadiennes change et que les écoles devraient faire davantage pour comprendre comment les jeunes vivent vraiment, quelles sont leurs valeurs culturelles et religieuses, et leur point de vue sur la façon dont leurs enseignants les voient. Chaque cas est différent. Elle croit que c'est particulièrement important quand des adultes sont victimes d'intimidation électronique.

«Le tout est de trouver *pourquoi* les jeunes portent atteinte à la réputation de leurs enseignants», dit-elle.

### **Dilemme de Thornhill**

Kelly Fassel, directrice de la Willowbrook Public School de Thornhill, a dû faire face au défi Facebook le printemps dernier. Certains de ses élèves avaient affiché dans le site des remarques grossières sur une enseignante. Mme Fassel a communiqué avec les parents, a fait une réunion à l'école et a interdit à six élèves de participer à un voyage à Montréal.

Un élève a dit à la radio de CBC qu'il était d'avis que la punition était une intrusion de sa vie privée. «C'est comme s'ils écoutaient nos conversations privées.» Après l'incident, il a commencé à être prudent autour de son enseignante. «Durant son cours, je reste sur ma chaise et tente de garder ma tête basse.»

Visiblement, c'était un problème. Avec le soutien de son conseil scolaire, M<sup>me</sup> Fassel a appliqué une approche restauratrice pour ramener le respect dans les relations entre les élèves et l'enseignante.

M<sup>me</sup> Fassel dit qu'un processus comme celui de la justice restauratrice est l'une des stratégies que son conseil scolaire utilise pour traiter de tels problèmes parce que «les suspensions, ça ne marche vraiment pas».

Elle reconnaît que les sites de réseautage social posent un dilemme. «Tant les jeunes que les adultes visitent ces sites. D'ailleurs, nombre de mes enseignants ont des sites dans Facebook.»

### **Pas de mode d'emploi**

Ce milieu évolutif met les administrateurs scolaires dans une situation difficile, car ils doivent équilibrer le bien-être du personnel, la rapide évolution des communications électroniques et le droit des élèves à la liberté d'expression.

Les jeunes ne veulent pas que l'on bannisse la technologie. Bill Belsey affirme qu'ils rejeteront les adultes rapidement si l'on transforme la technologie en méchant loup. «On ne peut pas faire l'autruche. Nous devons parler avec eux de cette question. Ils ont peur que nous réagissions à outrance.»

Les élèves du secondaire ont exprimé leur opinion à l'occasion d'une tribune sur le respect et la responsabilité en ligne que le ministère de l'Éducation a organisée en mai :

**Melissa :** «On n'a pas créé la technologie pour faire du tort aux gens, mais pour leur ouvrir les portes, pour les aider.»

**Pavan :** «On peut toujours interdire l'accès à Facebook ou à MSN et à d'autres choses du genre. Mais en fin de compte, il y aura toujours quelque chose de nouveau qui va sortir, et puis le processus sera à recommencer.»

**Corbin :** «Impossible de l'arrêter; c'est un outil mondial et en évolution.»

**Andrew :** «C'est très important pour nous, les élèves, de défendre cette cause pour qu'elle donne des résultats et que l'on trouve une solution.»

Certes, des politiques d'utilisation acceptable et des codes de conduite mis à jour ont leur place. Ceux-ci pourraient explicitement se pencher sur les technologies sans fil, le harcèlement en ligne et l'utilisation d'ordinateurs personnels à la maison. Toutefois, selon Mme Shariff, il est improbable qu'une approche punitive fonctionne. Les politiques disciplinaires sont le moins efficaces quand elles réagissent à un comportement malvenu. Elle croit qu'il est temps de recourir à des approches proactives pour faire face à l'intimidation cybernétique.

**«Les adultes ont un rapport fonctionnel avec la technologie. Ce n'est pas le cas pour les jeunes.»**

«Il n'existe pas de mode d'emploi, dit-elle. Il n'y a pas encore de méthode. Je ne peux pas dire "voici ce que vous devez faire pour réduire l'intimidation cybernétique des enseignants", car ça n'existe pas.»

M<sup>me</sup> Shariff préconise une stratégie qui combine la connaissance de la loi et une compréhension des concepts d'éducation. Elle dit que les enseignants doivent pouvoir comprendre la loi constitutionnelle, les droits humains et les délits civils, mais elle reconnaît qu'elle forme des pédagogues, pas des avocats. Ses études de cas ont un fondement pédagogique.

«Nous devons encourager les enseignants à porter un regard critique sur leurs propres hypothèses, déclare-t-elle. Il n'y a pas de fumée sans feu. Je ne dis pas que les enseignants sont toujours les personnes à blâmer et je n'essaie pas de délier les jeunes de leurs responsabilités. Mais je pense que nous devons examiner notre façon de percevoir l'éducation de nos jours.»

**Les jeunes sont les experts**

Dans ses discours devant des professionnels de l'éducation, Mme Shariff souligne combien il est important pour les écoles et les conseils scolaires d'aborder les questions touchant à l'intimidation cybernétique avec leurs partenaires, y compris les parents, les fournisseurs de services internet et de téléphone cellulaire, les groupes communautaires et les autorités officielles.

Surtout, ils doivent collaborer avec leurs élèves et non leur parler en sens unique. «Les jeunes en ont assez d'entendre le mot "intimidation". On en a trop parlé et on doit en parler en des termes différents.»

Eric Roher partage ce point de vue. Les cas d'intimidation cybernétique sont des occasions de parler en classe des responsabilités, des conséquences et des relations saines. Il parle aussi d'une nouvelle tendance qui pourrait avoir un effet glacial sur le comportement en ligne des élèves. Les employeurs commencent à vérifier les habitudes d'utilisation de l'internet de leurs employés potentiels. Votre curriculum vitæ, c'est une chose, mais votre comportement en ligne en est une autre. Nous laissons tous des «traces électroniques».

À qui revient la tâche d'améliorer la compréhension que les jeunes ont de la nature publique du cyberspace et du respect et de la responsabilité? Les parents croient que les enseignants informent les élèves à ce sujet, et les enseignants croient que ce sont les parents.

«En réalité, je crois que ni les parents ni les enseignants n'abordent ces sujets, car ils ne les connaissent pas très bien eux-mêmes, affirme M. Belsey.

«L'internet est l'outil le plus puissant de l'histoire de l'humanité. On dit aux enfants : “Tiens, voici les clés de la Lamborghini. L'autoroute est là-bas. Va jouer.” Après, on leur demande : “Alors, comment c'était?”»

Il déplore cette attitude de laisser-faire. «Nous devons montrer aux jeunes ce que sont des communications appropriées. Nombre d'écoles n'en parlent pas autant qu'elles le devraient.



**Shaheen Shariff**

Photo : Ian Chrysler

«En tant qu'enseignants et administrateurs, nous devons donner aux élèves des expériences en ligne positives. Nous devons les encourager à s'engager, leur faire faire des projets de technologie, collaborer avec eux et avec les jeunes du monde entier et leur donner des expériences éducatives en ligne sécuritaires.»

C'est une période exceptionnelle en éducation.

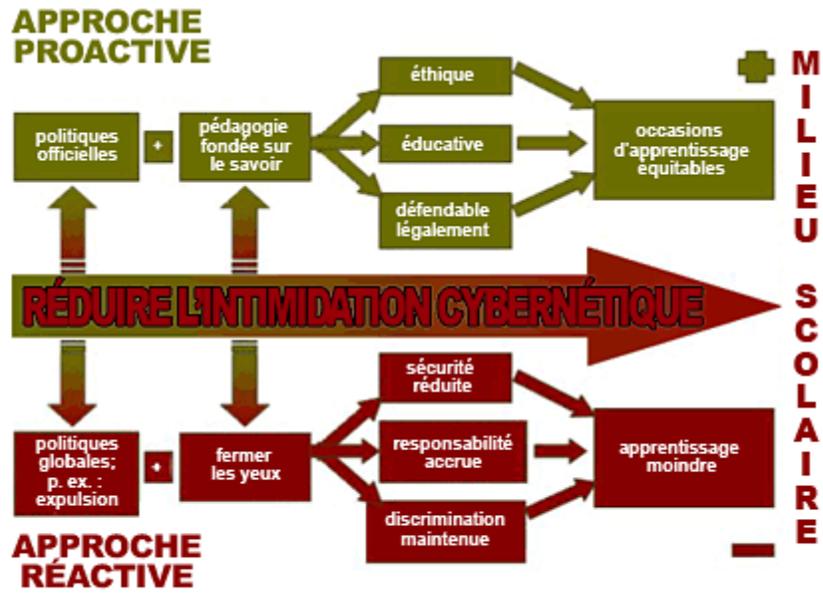
Les jeunes ont plus de connaissances technologiques que les adultes. Il n'est pas surprenant que de petits futés en profitent pour faire des mauvais coups. L'étude de Jeunesse, J'écoute souligne que «les adultes peuvent suggérer aux jeunes comment se comporter face à l'intimidation cybernétique, mais dans le cybermonde, ce sont les jeunes qui sont les experts et ils ont souvent des suggestions réalisables pour traiter des questions de comportement en ligne.

«Il est impératif que nous travaillions avec les jeunes, poursuit M<sup>me</sup> Shariff, pour qu'ils nous aident à comprendre ce phénomène.»

## SOYONS PROACTIFS

L'approche la plus efficace pour contrer l'intimidation cybernétique est de créer un milieu scolaire positif.

- Apprenez quels sont vos droits, ceux de vos élèves et de leurs parents, relativement aux lois sur l'éducation.
- Abandonnez l'idée désuète que la technologie n'est qu'un mode de communication.
- Rédigez une politique scolaire claire qui aidera les élèves à vivre dans une société pluraliste dans laquelle on a le droit à la liberté d'expression, mais aussi la responsabilité de respecter les autres.
- Travaillez avec vos élèves pour les aider à comprendre les conséquences sérieuses de l'intimidation cybernétique pour eux-mêmes, leurs victimes, leurs familles, leurs amis et leur école.
- Faites participer les élèves à l'élaboration du code de conduite de l'école.
- Prenez des cours de perfectionnement professionnel pour vous mettre au diapason en matière d'internet et connaître le point de vue des penseurs novateurs qui offrent de l'information tournée vers l'avenir.
- Invitez des experts de la technologie, y compris des fournisseurs de services internet et de téléphone cellulaire, pour qu'ils expliquent aux élèves qui ont été victimes d'intimidation cybernétique comment documenter leur expérience.
- Dites aux parents avec qui communiquer à l'école et réagissez rapidement et systématiquement aux incidents.
- Souvenez-vous que chaque cas est différent.
- Mettez de l'avant des techniques de médiation créatives, comme la médiation avec les pairs, des approches restauratrices, le rétablissement de la paix et la résolution de conflits.
- Faites du réseautage avec les groupes communautaires, tels que le service de police et les groupes de parents; ne tentez pas d'y parvenir seul.
- Donnez l'exemple par des comportements positifs.
- Respectez des limites appropriées dans les sites de réseautage social.
- Apprenez à côtoyer la complexité! Il n'y a pas de solution facile.



© 2007 Shaheen Shariff, Ph. D., Université McGill

## QUESTIONS DE COMPRÉHENSION EN LECTURE

TEXTE : « INTIMIDATION CYBERNÉTIQUE »

- 1- Pourquoi le problème de l'intimidation cybernétique chez les élèves est-il considéré comme étant un problème encore plus complexe que l'intimidation physique ou verbale? Veuillez vous appuyer sur le texte lu.
- 2- Comme enseignant, comment sensibiliser les élèves au problème de l'intimidation cybernétique? Comment leur faire comprendre qu'ils ont une responsabilité sociale et que leurs gestes peuvent avoir des conséquences? Veuillez vous appuyer sur le texte lu.
- 3- De quel type (genre) de texte s'agit-il?
  - a) Un texte argumentatif
  - b) Un texte informatif
  - c) Un texte narratif
  - d) Un texte explicatif
  - e) Un texte poétique
- 4- Que signifie le mot « insidieuse » dans la phrase : « Commencer une campagne de chuchotage dans les couloirs est une chose; afficher des allégations en ligne, où elles sont incontrôlables, en est une autre beaucoup plus insidieuse. »
- 5- À partir du texte, donnez des exemples de harcèlement cybernétique.
- 6- Les adultes et les jeunes semblent utiliser les technologies de façons différentes. En quoi est-ce différent exactement?
- 7- Expliquez dans vos propres mots le dilemme de Thornhill.
- 8- Dans l'article, pourquoi écrire en ligne est-il comparé au fait d'être tatoué?
  - a) Parce que c'est douloureux.
  - b) Parce qu'écrire en ligne n'est pas privé et que ce n'est pas facile d'enlever ce qui est écrit.
  - c) Parce que c'est comme un dessin.
  - d) Parce qu'on utilise de l'encre virtuelle.
- 9- Quelle est la signification du mot « indélébile » dans la phrase : « La différence, c'est qu'une fois lancé dans le cyberespace, le texte est indélébile et accessible à un nombre infini de lecteurs »
  - a) Le texte est noir.
  - b) Le texte s'efface.
  - c) Le texte est gravé.
  - d) Le texte ne s'efface pas.
- 10- Selon un sondage, quel est le pourcentage d'enseignants mentionne avoir été victime d'intimidation cybernétique?
  - a) 84 %
  - b) 52 %
  - c) 25 %
  - d) 90 %

**Code de correction (texte 1)**

		Notation
Question 1	Réponse complète	1
	Réponse incomplète	0,5
	Réponse vague ou omission	0
Question 2	Réponse complète	1
	Réponse incomplète	0,5
	Réponse vague ou omission	0
Question 3	Réponse exacte	1
	Réponse inexacte ou omission	0
Question 4	Réponse appropriée	1
	Réponse plus ou moins appropriée	0,5
	(dérivée)	0
	Réponse inappropriée ou omission	
Question 5	Réponse adéquate	1
	Réponse vague	0,5
	Omission	0
Question 6	Réponse appropriée	1
	Réponse plus ou moins appropriée	0,5
	Réponse inappropriée ou omission	0
Question 7	Réponse adéquate	1
	Réponse vague	0,5
	Omission	0
Question 8	Réponse exacte	1
	Réponse inexacte ou omission	0
Question 9	Réponse exacte	1
	Réponse inexacte ou omission	0
Question 10	Réponse exacte	1
	Réponse inexacte ou omission	0
TOTAL		/10

## **1.6. SECONDE ACTIVITÉ : ÉVALUATION FORMATIVE PRÉPARANT AU TEST DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES**

### **TEXTE « CHAMPLAIN SUPERSTAR »**

**Par Pierre Fortin**

Champlain fut notre premier grand explorateur, notre premier écrivain, notre premier scientifique. Et sa vision du développement économique était parfaitement juste.

---

Les vieux manuels d'histoire du Canada contenaient tous la même image de Samuel de Champlain : celle d'un petit bonhomme précieux avec des yeux de poisson, une moustache ondulée, des bajoues, un double menton et une barbichette. Sa principale occupation aurait été d'envoyer aux quatre coins de la colonie des missionnaires convertir les « Sauvages » pour la gloire de Dieu et du roi de France.

On sait maintenant que cette illustration était trompeuse. Des dizaines d'historiens américains, canadiens et québécois ont réussi à déboulonner le mythe du Champlain de nos vieux manuels.

Leurs travaux ont démontré que celui-ci fut le plus grand explorateur français de son époque. Il a navigué jusqu'aux Antilles et au Mexique, et parcouru un territoire comprenant aujourd'hui six provinces canadiennes et cinq États américains. Il a exploré la côte de l'Atlantique depuis l'Acadie jusqu'à Cape Cod, la vallée du St-Laurent depuis Tadoussac jusqu'aux Grands Lacs, la vallée du Richelieu jusqu'au lac Champlain, la vallée de l'Outaouais jusqu'à la baie Georgienne.

Il fut un défenseur infatigable des intérêts de la colonie à la cour de France. Il publia quatre grands récits de ses voyages, destinés à faire de la promotion de la colonie auprès d'Henri IV, de Marie de Médicis, de Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Cela fait de lui notre premier grand écrivain. Ses interventions l'ont obligé à effectuer 27 traversées de l'océan Atlantique, d'une durée variant de 20 à 60 jours. Bien qu'astucieux stratège, il fit la guerre contre son gré. C'était un homme de paix, un rassembleur et un sage arbitre de conflit.

Brillants arpenteur, cartographe, naturaliste et ethnographe, Champlain fut le premier scientifique de la Nouvelle-France. Les grandes cartes de la Nouvelle-France qu'il a dessinées servaient encore 120 ans après sa mort. Il fit des pieds et des mains pour développer l'horticulture dans toute la colonie. Ses observations sur les mœurs et les pratiques des nations amérindiennes sont d'une étonnante minutie scientifique.

Quel est le lien avec l'économie? Une économie se bâtit avec des hommes et des femmes libres et égaux qui vivent en paix et observent des règles. Champlain avait de ces exigences une vision parfaitement claire. D'une part, il a combattu sans relâche les cartels de commerçants qui cherchaient à dépouiller le territoire de ses richesses en vendant en France, pour leur gain personnel, autant de peaux de castors que possible. Il fallait

empêcher la Nouvelle-France de se transformer en pure colonie « colonie-comptoir ». Pour Champlain, le fruit de la traite des fourrures devait plutôt servir à financer le développement interne du territoire et à construire une « colonie de peuplement ». Il s'est constamment efforcé d'attirer le plus grand nombre de colons de la mère patrie. Son succès fut mitigé, mais sa vision était juste.

D'autre part, Champlain fut un vibrant promoteur de ce qu'on appelle aujourd'hui l'« interculturelisme ». Comme Montaigne et Henri IV, en France, il a rêvé d'un pays de coexistence et de paix entre les cultures et les religions. Il voulait à tout prix éviter ici les atrocités dont les guerres de religion avaient couvert la France pendant un siècle. La prospérité, à ses yeux, dépendait de l'équilibre entre la liberté culturelle, la diversité religieuse et la cohésion sociale. C'est pourquoi il considérait comme principal échec son incapacité de convaincre les Iroquois de se joindre à la collectivité naissante.

Vous me permettez d'affirmer que Champlain fut aussi notre premier économiste digne de ce nom.

## CHAMPLAIN SUPERSTAR

- 1- Pourquoi Champlain est-il considéré comme un grand homme de son époque?  
Répondez à la question en utilisant vos propres mots.
- 2- Quelle est la valeur des mots « c'est pourquoi » dans la dernière phrase de l'avant-dernier paragraphe : « C'est pourquoi il considérait comme principal échec son incapacité de convaincre les Iroquois de se joindre à la collectivité naissante. »?
  - a. Une addition
  - b. Une conséquence
  - c. Une explication
- 3- De quel type (genre) de texte s'agit-il?
  - a. Un texte argumentatif
  - b. Un texte informatif
  - c. Un texte narratif
  - d. Un texte explicatif
  - e. Un texte poétique
- 4- Selon vous, quel est le sens du mot « interculturalisme » dans la phrase : « D'autre part, Champlain fut un vibrant promoteur de ce qu'on appelle aujourd'hui l'« interculturalisme ». »
- 5- Selon vous, et à partir du texte lu, Champlain était-il un économiste?
- 6- Quelle est l'idée principale du 5<sup>e</sup> paragraphe commençant par « Brillant arpenteur, cartographe, naturaliste [...] »?  
→ Note : les propos peuvent être écrits dans leurs mots.
- 7- À qui ou à quoi fait référence le mot « l' » dans 4<sup>e</sup> paragraphe du texte : « Ses interventions **l'**ont obligé à effectuer 27 traversées de l'océan Atlantique, d'une durée variant de 20 à 60 jours. »
- 8- Identifiez l'infinitif du mot « fut » dans la phrase suivante : « Il **fut** un défenseur infatigable des intérêts de la colonie à la cour de France. ».
- 9- Qui est Montaigne (voir l'avant-dernier paragraphe)?
  - a) Un économiste connu
  - b) Un explorateur comme Champlain
  - c) Un célèbre écrivain du XV<sup>e</sup> siècle
- 10- Champlain est de quelle origine?
  - a. Suisse
  - b. Belge
  - c. Française
  - d. Luxembourgeoise

### Code de correction (texte 2)

		Notation
Question 1	Réponse appropriée	1
	Réponse plus ou moins appropriée	0,5
	Réponse inappropriée ou omission	0
Question 2	Réponse exacte	1
	Réponse inexacte ou omission	0
Question 3	Réponse exacte	1
	Réponse inexacte ou omission	0
Question 4	Réponse appropriée	1
	Réponse plus ou moins appropriée (dérivée)	0,5 0
	Réponse inappropriée ou omission	0
Question 5	Réponse complète	1
	Réponse incomplète	0,5
	Réponse vague ou omission	0
Question 6	Réponse appropriée	2
	Réponse plus ou moins appropriée	1
	Réponse inappropriée	0,5
	Omission	0
Question 7	Réponse exacte	1
	Réponse inexacte ou omission	0
Question 8	Réponse exacte	1
	Réponse inexacte ou omission	0
Question 9	Réponse exacte	1
	Réponse inexacte ou omission	0
Question 10	Réponse exacte	1
	Réponse inexacte ou omission	0
TOTAL		/10

### 1.7. POUR ALLER PLUS LOIN

Veillez le consulter le site [www.ccdmd.qc.ca/fr](http://www.ccdmd.qc.ca/fr) pour approfondir tout aspect que vous auriez aimé être présenté dans ce premier module d'auto enseignement-apprentissage.

## MODULE 2. APPROPRIATION DE NOTIONS LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

### 2.1 OBJECTIF DU MODULE ET RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE

Amener l'apprenant à réviser les notions linguistiques et textuelles qu'il a apprises durant ses études au primaire, au secondaire et même à l'université.

### 2.2. IMPORTANCE DES NOTIONS DE GRAMMAIRE

Certaines connaissances linguistiques s'avèrent importantes lorsqu'il s'agit de repérer des erreurs introduites dans un texte. Ce sont des connaissances de base ou plutôt des connaissances essentielles, celles que doit posséder toute personne ayant une scolarité de 12 ans et moins. Le but d'une activité de repérage d'erreurs grammaticales est d'ailleurs celui d'évaluer ces connaissances de base.

En plus des connaissances générales relatives à la culture francophone (référents culturels), l'étudiant.e de niveau universitaire doit être capable de reconnaître dans un texte une série de notions relatives au fonctionnement de la langue (vocabulaire, orthographe, conjugaison, syntaxe de la phrase et ponctuation), certaines marques d'organisation d'un texte (titre, division du texte en paragraphes, sous-titre, connecteurs, etc.) ainsi que le contexte d'utilisation de différents textes (littéraires comme le conte, le roman, le récit d'aventures ... ou de la vie quotidienne comme la recette, la lettre, le dépliant...). De tous ces éléments, deux catégories d'éléments (repris dans la grille ci-dessous), s'avèrent importantes pour tout.e candidat.e à la profession enseignante, soit la catégorie relative au fonctionnement de la langue et celle en lien avec les marques de cohésion courantes (adapté de Simbagoye, 2015<sup>2</sup>).

Catégories d'erreurs	Types d'erreurs
<b>Fonctionnement de la langue (FL)</b>	FL 1- Vocabulaire approprié et anglicisme (niveau de langue)
	FL 2- Orthographe grammaticale (accord des mots variables)
	FL 3- Orthographe lexicale
	FL 4- Syntaxe (construction des phrases : négation)
	FL 5- Conjugaison (mode et temps des verbes) (participe passé sans auxiliaire, participe passé avec l'auxiliaire avoir, participe passé avec l'auxiliaire être, verbes pronominaux, subjonctif présent)
	FL 6- Ponctuation
	FL-07-Homophones
<b>Marques de cohésion</b>	MC 8- Pronominalisation
	MC 9- Mots de remplacement (anaphores)
	MC 10- Emploi des déterminants
	MC 12- Emploi des connecteurs ou marqueurs de relation

<sup>2</sup> Simbagoye, A. (2015). *Compétences langagières et apprentissage à l'université du Burundi*. Paris : Harmattan.

Il convient de clarifier certaines de ces notions notamment celles de **phrase graphique** et de **phrase syntaxique**, car les grammairiens distinguent les deux types de phrases.

On appelle **phrase graphique** toute phrase qui commence par une majuscule et qui finit par un point (un point d’interrogation, d’exclamation, trois points de suspension). Quant à la **phrase syntaxique** (de base), elle comprend deux parties obligatoires que les grammairiens appellent constituants obligatoires de la phrase:

- la personne ou l’objet dont on parle (support du message), appelée **groupe nominal** et ayant une fonction de **sujet** (GN sujet);
- ce qu’on en dit ou le prédicat, appelé **groupe verbal** et ayant une fonction de prédicat (GV prédicat).

À l’écrit, il est possible que l’on ajoute à ces deux constituants obligatoires, un ou des groupes dits facultatifs qui ont la fonction de complément de phrase. Ces derniers sont mobiles et ils peuvent être placés au début, à la fin ou au milieu de la phrase (encadrés par un signe de ponctuation). Notons qu’une phrase graphique peut contenir une ou plusieurs phrases syntaxiques qui suivent ou non le modèle de la phrase syntaxique de base.

Soit la phrase graphique : **Les pénuries en eau augmenteront si la tendance se maintient.**  
Une analyse en arborescence montre clairement la distinction ci-dessus précisée.

<i>Les pénuries en eau</i>	<i>augmenteront</i>	<i>si</i>	<i>la tendance</i>	<i>se maintient</i>
GN	GV	Subordonnant	GN	GV
Sujet	Prédicat	Complément de phrase (CdeP)		
Déterminant + Nom	Verbe	Conjonction	Déterminant + Nom	Pronom + Verbe
Phrase syntaxique (de base)		Phrase syntaxique (avec des groupes facultatifs)		

De façon générale, les deux groupes obligatoires (GN + GV) ne peuvent pas être supprimés (enlevés) ou déplacés.

## CLASSE DE MOTS ET GROUPES DE MOTS

En français, on distingue deux catégories de groupes de mots (Chartrand et al.2011; CFORP, 2009). La première catégorie comporte cinq sortes de groupes constitués à partir des cinq classes de mots suivantes :

- la classe du nom ;
- la classe du verbe;
- la classe de l’adjectif;
- la classe de l’adverbe et
- la classe de la préposition

La seconde catégorie comporte deux sortes de groupes construits à partir de formes verbales :

- le groupe du verbe à l'infinif (GInf) et
- le groupe du verbe au participe présent (GPart).

Le tableau suivant présente les différents groupes de mots et des exemples qui les illustrent (Tableau inspiré de CFORP, 2009).

**Tableau de groupes de mots et exemples illustratifs (extrait de Simbagoye, 2015<sup>3</sup>).**

Groupes de mots	Exemples
Groupe nominal (GN)	<b>Les enseignants</b> <sup>GN</sup> sont aimables.
Groupe verbal (GV)	Les parents <b>aiment leurs enfants</b> . <sup>GV</sup>
Groupe adjectival (GAdj)	Les enfants sont <b>gentils avec leur ami</b> . <sup>GAdj</sup>
Groupe adverbial (GAdv)	<b>Habituellement</b> , <sup>GAdv</sup> nous jouons au football.
Groupe prépositionnel (GPrép)	Le fermier récolte les fruits <b>de leur jardin</b> . <sup>GPrép</sup>
Groupe du verbe à l'infinif (GInf)	<b>Regarder les étoiles</b> <sup>GInf</sup> est passionnant.
Groupe du verbe au participe présent (GPart)	<b>En marchant</b> <sup>GPart</sup> , je retrouve l'équilibre.

L'identification des groupes de mots se fait en utilisant des manipulations syntaxiques.

<sup>3</sup> Simbagoye, A. (soumis pour publication). *Le français dans l'espace francophone: repères historiques et propositions didactiques*. Paris : Harmattan (Collection, Études africaines).

On distingue habituellement six sortes de manipulations :

- a) Le **remplacement** est une manipulation qui consiste à remplacer un mot ou un groupe dans une phrase P

**Exemple:** Mon ami a fait un merveilleux voyage.

Mon ami a fait un beau voyage.

- b) Le **déplacement** est une manipulation qui consiste à changer la place d'un mot ou d'un groupe de mots dans une phrase P.

**Exemple:** Hier, nous avons marché le long du fleuve.

Nous avons marché le long du fleuve, hier.

- c) L'**effacement** est une manipulation qui sert à supprimer un mot ou un groupe de mots dans une phrase P.

**Exemple:** \_\_\_\_\_ a fait un merveilleux \_\_\_\_\_

- d) L'**addition** est une manipulation qui consiste à ajouter un mot ou un groupe à une phrase P.

**Exemple:**

Les enseignants **brillants** sont dans mon groupe.

Les enseignants **très brillants** sont dans mon groupe.

- e) L'**encadrement** est une manipulation qui consiste à encadrer un groupe par c'est...qui ou par c'est...quoi

**Exemple:** Il ne travaille pas fort.

- f) Le **dédoublé** est une manipulation qui consiste à dédoubler le sujet et le prédicat à l'aide des expressions suivantes : « et cela se passe » ou « et il le fait » afin d'identifier le complément de phrase.

**Exemple:** *Notre équipe a remporté le championnat de football cette année.* En faisant l'hypothèse que le GN *cette année* a la fonction de complément de P, voici ce que l'on obtient avec la manipulation: Notre équipe a remporté le championnat de football **et cela s'est passé** cette année (inspiré de Chartrand, 2010).

Les manipulations syntaxiques peuvent aider à réviser un texte en recourant aux transformations de phrases. Les manipulations syntaxiques sont fondamentales dans l'expression de la modalité à l'intérieur d'un texte). Il est donc important de comprendre ces manipulations afin de pouvoir bien structurer ses textes écrits.

## 2.3 RÉVISION DE DIVERSES NOTIONS GRAMMATICALES

En analysant plupart des activités précédentes, on remarque que le verbe est un mot pivot de la phrase qui exprime une action, un état ou un devenir. La section ci-après aborde les caractéristiques du verbe.

### LE VERBE : DÉFINITION

Classe de mot de la langue qui se distingue des autres classes de mots comme le nom, l'adjectif, l'adverbe, le pronom ou la préposition, etc.

### Caractéristiques

- Le verbe peut être conjugué (ex. le verbe *manger* se conjugue au présent de l'indicatif comme suit : je *mange*, tu *manges*, il *mange*,...);
- Toutes les phrases possèdent un verbe. Les phrases sans verbes sont rares; on les appelle des phrases nominales (ex. *Éric, quel grand garçon!*)
- La réalité désignée par le verbe se déroule dans le temps (ex. Je *mange* une orange – **temps présent**-; je *mangeais* une orange –**temps passé**-; je *mangerai* une orange – **temps du futur** ou **temps à venir**)

### TYPES DE VERBES

- Les verbes auxiliaires : **avoir** et **être** sont des verbes ordinaires quand **avoir** signifie posséder et quand **être** signifie exister, se trouver, appartenir, ou quand être relie l'attribut au sujet. Ces deux verbes sont auxiliaires lorsqu'ils sont utilisés avec un participe passé.  
*Exemple : Au printemps dernier, le gouvernement de l'Ontario a quelque peu dérogé à l'approche de la tolérance zéro.*
- Les **verbes attributifs** (VA) et les **verbes d'action** (V). Les VA indiquent dans quel état est le sujet (je *suis* jeune; il me *semble* gentil).
- Les semi-auxiliaires : verbes employés avec d'autres verbes. Ils sont au nombre de sept : aller, venir, savoir, vouloir, devoir, pouvoir et faire.
  - Ex. je **vais** t'appeler; nous **allons** manger à midi;
  - Ex. Jésus **vient** sauver les pauvres;

*Trouve un exemple de phrase pour chaque verbe et écris-le dans ton journal de bord*

Les semi-auxiliaires	Exemple de phrase

Les autres types de verbes sont les verbes transitifs, intransitifs ou attributifs; les verbes perfectifs (*arriver, trouver*) ou imperfectifs (*marcher, chercher*).

## LES MODES ET LES TEMPS DE VERBE

### TEMPS SIMPLE

INDICATIF	IMPÉRATIF	SUBJONCTIF	PARTICIPE	INFINITIF
Présent	<b>Présent</b>	<b>Présent</b>	Présent	Présent
<b>Imparfait</b>		Imparfait	Passé	
Futur simple				
Conditionnel présent				
Passé simple				

L'**impératif présent** traduit un ordre ou un conseil. Les verbes se conjuguent seulement :

- À la 2PS (Tu)
- À la 1PP (Nous)
- À la 2PP (Vous)

Voici les terminaisons des verbes en –er (sauf le verbe aller) et de certains verbes en –ir (couvrir, souffrir, cueillir, offrir, etc.)

- -e / -ons / -ez

Mang-e	Souffr-e	Offr-e
Mange-ons	Souffr-ons	Offr-ons
Mang-ez	Souffr-ez	Offr-ez

Voici les terminaison des verbes en –ir, -oir, -re

- -s / -ons / -ez

Verbes en –ir	Verbes en -oir	Verbes en --re
Fini-s	Reçoi-s	Fai-s
Finiss-ons	Recev-ons	Fais-ons
Finiss-ez	Recev-ez	Faites* (et non faites!)

Certains verbes irréguliers peuvent avoir des terminaisons différentes : sache, vaux, faites, etc.

Pour une révision des verbes à l'impératif présent, veuillez cliquer sur l'hyperlien suivant : [http://www.ccdmd.qc.ca/media/allo\\_conj\\_089Allophones.pdf](http://www.ccdmd.qc.ca/media/allo_conj_089Allophones.pdf)

### L'indicatif imparfait, à quoi sert-il?

L'imparfait exprime un fait passé, mais non achevé (donc imparfait), en train de se réaliser pendant qu'une autre action se produit. L'imparfait est comme le « présent du passé ». Il est aussi utilisé dans les descriptions.

Ex. : Il **rentrait** tranquillement chez lui quand il fut surpris par un chien féroce.

À l'indicatif imparfait, les terminaisons sont les mêmes pour tous les verbes.

Voici les terminaisons possibles :

- ais / ais / ait / ions / iez / aient

RIRE	PARTIR
<ul style="list-style-type: none"><li>• Je ri -ais</li><li>• Tu ri -ais</li><li>• Il ri -ait</li><li>• Nous ri -ions</li><li>• Vous ri -iez</li><li>• Ils ri -aient</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Je part -ais</li><li>• Tu part -ais</li><li>• Il part -ait</li><li>• Nous part -ions</li><li>• Vous part -iez</li><li>• Ils part -aient</li></ul>

## COMPRENDRE LES TEMPS DU SUBJONCTIF

Le subjonctif est un mode.

Le subjonctif se conjugue au présent, au passé, à l'imparfait et au plus-que-parfait. L'imparfait et le plus-que-parfait sont rarement utilisés. Le subjonctif présent et le subjonctif passé sont les plus utilisés.

Les temps du subjonctif n'ont pratiquement aucune valeur temporelle, c'est-à-dire qu'ils n'expriment pas les différentes époques de la vie (le passé, le présent ou l'avenir).

Le subjonctif présent est utilisé pour présenter une action en cours.

- Je veux que tu fasses tes travaux.
- J'aimerais bien que tu comprennes la situation.

Le subjonctif passé est utilisé pour présenter une action achevée.

- Je veux que tu aies terminé avant midi.

Le subjonctif se retrouve généralement dans les subordonnées; c'est le mode du doute, de l'indécision, de la crainte et de la volonté.

Pour vous exercer, veuillez faire l'exercice suivant :

[http://www.ccdmd.qc.ca/media/preal\\_02Concordance.pdf](http://www.ccdmd.qc.ca/media/preal_02Concordance.pdf)

## TERMINAISONS DU SUBJONCTIF PRÉSENT POUR TOUS LES VERBES

- 1PS : -e
- 2PS : -es
- 3PS : -e
- 1PP : -ions
- 2PP : -iez
- 3PP : -ent

MARCHER que je march-e que tu march-es qu'il march-e que nous march-ions que vous march-iez qu'ils march-ent	FINIR que je finiss-e que tu finiss-es qu'il finiss-e que nous finiss-ions que vous finiss-iez qu'ils finiss-ent	PRÉVOIR que je prévoi-e que tu prévoi-es qu'il prévoi-e que nous prévoy-ions que vous prévoy-iez qu'ils prévoi-ent	TRADUIRE que je traduis-e que tu traduis-es qu'il traduis-e que nous traduis-ions que vous traduis-iez qu'ils traduis-ent
--	--	--	---

## L'ACCORD DU VERBE AVEC LE SUJET

Traditionnellement, le sujet répond à la question **Qui est-ce qui?** Ou **Qu' est-ce que?** posée devant le verbe.

Selon le GN, le recours aux manipulations linguistiques (*le remplacement*) permet de repérer le groupe syntaxique ayant une fonction de sujet.

- Le verbe s'accorde en **personne** (je, tu, il...,) et en **nombre** (singulier ou pluriel) avec son sujet.  
**Exemple 1:** Christine et toi irez au cinéma demain.
- Dans certains cas, le verbe vient avant le sujet avec lequel il s'accorde (voir Ex.2).

**Exemple 2:** Pauvres élèves!, s'était écriée la directrice lorsqu'elle eût aperçu John et Marie.

En règle générale,

- Le verbe s'accorde en **nombre** et en **personne** avec son **sujet**.  
**Ex. :** Christine et Marie **iront** au cinéma demain \ Christine **ira** au cinéma
- Si le verbe a **deux sujets**, il se met au **pluriel**  
**Ex. :** **Christine** et **toi irez** au cinéma demain

- Si les sujets ne sont pas de la même personne, le verbe s'accorde avec le sujet qui a la priorité. La première personne l'emporte sur la deuxième et la deuxième sur la troisième.

**Ex. : Toi et moi, nous ...; toi et Liane, vous**

**L'accord du verbe dont les sujets sont réunis par « ou » et « ni...ni »**

Lorsque les sujets **s'additionnent** (les deux peuvent en même temps faire l'action du verbe), le verbe se met au **pluriel**.

**Exemple :** Parce qu'il est naturellement peu attiré par l'effort physique, la boxe ou le judo ne **sauront** l'intéresser.

Lorsque les sujets ne peuvent en même temps faire l'action du verbe, le verbe se met au **singulier**.

**Exemple :** Le texte de Caroline ou de celui de Mariane **remportera** le premier prix.

**L'accord du verbe dont les sujets sont réunis par « comme »**

Quand les sujets sont réunis par comme, le verbe se met au pluriel si les sujets s'additionnent, car comme a le sens de et.

**Exemple :** Une grande joie comme une grande peine **peuvent** nous faire pleurer.

Le verbe reste au singulier si **comme** introduit une comparaison.

**Exemple :** Marie, comme Robert, espère réussir son examen.

## 2.4 TÂCHES D'ÉVALUATION FORMATIVE

### ACTIVITÉ 1 : ACCORD DU VERBE AVEC LE SUJET

Voici des vers tirés de la Légende des siècles, de Victor Hugo. Souligne le sujet ou le groupe sujet du verbe entre parenthèses, puis écris ce verbe en l'accordant correctement.

- a) Parfois, le mur s'ouvrait et laissait voir des salles // Des antres où (siéger. Indicatif imparfait) -----des heureux, des puissants.
- b) Et c'est l'heure où, gai danseur, minuit rit et folâtre // Sous le loup de satin que (illuminer, indicatif présent) ----- ses yeux.
- c) (...) pour tenir tête à cette mer sans fond, // À tous ces gouffres d'ombre où ne (luire, indicatif présent) ----- nulle étoile....
- d) Puis il dit l'Océan, typhon couvert de baves (...) // Où l'ombre se fait onde, où (aller, indicatif présent) ----- des fleuves noirs.
- e) Nulle voix ne peut rendre et nulle langue écrite // Le bruit divin que (faire, passé simple) ----- la tempête du rire.

### ACTIVITÉ 2 : CONJUGAISON DES VERBES ET LEUR ACCORD

Encerclez tous les verbes conjugués et encadrez les verbes à l'infinitif. Vérifiez l'accord du verbe avec son sujet et corrigez-le si nécessaire.

1. Lise viendra nous rencontrer jeudi soir, mais elle ne pourra rester que vingt minutes.
2. Veut-tu discuter du problème ou préfère-tu le régler tout seul?
3. J'ai vraiment essayé de les convaincre, mais ils n'ont rien compris.
4. Pourquoi ne pouvons-nous pas vous accompagner au spectacle?
5. Les étudiants qui réussissent le mieux sont ceux qui étudient le plus.
6. Les ordinateurs nous facilitent énormément la tâche.
7. Que ferais-tu sans télévision?
8. Ils se sont regardés quelques secondes sans se reconnaître.
9. Si vous aviez plus de temps libre, vous pourriez venir me rendre visite.
10. Les patrons ont demandé aux employés de ne pas commettre d'erreurs.

### ACTIVITÉ 3 : LE NOYAU DU GROUPE VERBAL ET SON ACCORD EN CONTEXTE DE PERFORMANCE À L'ÉCRIT

#### Le noyau du groupe verbal : le verbe et son accord

Lisez le texte suivant et relevez tous les verbes en complétant le tableau de réponse ci-après.

Verbes conjugués	Verbes à l'infinitif	Modes	Temps de conjugaison

#### Rattraper le temps perdu (extrait)

Certains conseils scolaires et certaines écoles ont tendance à attaquer le problème presque physiquement. Les directions d'école installent des pare-feux et des logiciels de blocage, et restreignent l'accès. De telles tactiques sont condamnées à l'échec dans le monde rapidement changeant des communications électroniques.

La plupart des conseils scolaires de l'Ontario n'ont pas mis à jour leurs politiques relatives aux nouvelles technologies. Les écoles aussi doivent rattraper le temps perdu. Cet automne, nombre d'entre elles ajouteront des références à l'utilisation de cellulaires et de l'internet à leur code de conduite.

Le contexte judiciaire de l'intimidation cybernétique est en train de changer. Au printemps dernier, le gouvernement de l'Ontario a quelque peu dérogé à l'approche de la tolérance zéro. Il a présenté des modifications à la *Loi sur l'éducation* pour y inclure l'intimidation (mais pas l'intimidation cybernétique en particulier) et remplacer les suspensions et expulsions obligatoires par une plus grande souplesse pour les directions d'école. Toutes les parties ont appuyé le changement en juin et il entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> février 2008.

#### PARTICIPE PASSÉ

#### PARTICIPE PASSÉ SANS AUXILIAIRE (Chartrand et coll., 2011, p. 173)

Différents termes sont utilisés pour représenter cette notion : participe passé sans auxiliaire, adjectif participe, adjectif issu d'une forme verbale.

Donnez quelques exemples de participe passé sans auxiliaire.

--

Quelle est la règle? Essayez de vous en rappeler sans l'aide d'une grammaire.

Plusieurs adjectifs sont issus d'un verbe au participe passé ou au participe présent

- Ses cheveux relevés en chignon : « relevés » est un adjectif qui vient du participe passé du verbe « relever »
- Une couleur chatoyante : « chatoyante » est un adjectif qui vient du participe présent du verbe « chatoyer »

Ces adjectifs, issus d'une forme participiale, sont appelés « adjectifs participes » ou « participes passés employés seuls ».

Les participes passés sans auxiliaire ont toutes les caractéristiques des adjectifs.

**RÈGLE** : les adjectifs participes sont variables en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent. Ils s'accordent comme les autres adjectifs.

**Activité du CCDMD à réaliser :**

[http://www.ccdmd.qc.ca/media/rubri\\_a\\_06AccPPseul.pdf](http://www.ccdmd.qc.ca/media/rubri_a_06AccPPseul.pdf)

## **PASSÉ COMPOSÉ**

Mode : indicatif

Temps : passé composé

Donnez deux exemples de phrases intégrant le passé composé.

De quoi est constitué le passé composé?

Le passé composé est constitué de deux éléments : l'auxiliaire avoir et le participe passé. Le participe passé est une forme verbale qui sert à former les temps composés.

Lorsqu'il est utilisé sans auxiliaire, il devient un adjectif.

**QUAND UTILISE-T-ON LE PASSÉ COMPOSÉ? (Chartrand et al., 2011, p. 214)**  
**À QUOI SERT-IL?**

Le passé composé renvoie au passé, mais il se rattache aussi au présent par son auxiliaire, qui est au présent de l'indicatif. Le passé composé marque l'aspect accompli dans le présent.

Il désigne un évènement terminé au moment où l'on parle, mais l'auxiliaire au présent indique que le résultat de l'action accomplie se poursuit dans le présent.

- **Depuis que j'ai appris la nouvelle, je ne dors plus.** (évènement terminé... mais qui n'est pas vraiment coupé du présent).
- **Champlain a fondé la ville de Québec en 1608.** (évènement terminé).

Dans l'exercice suivant, veuillez compléter les pages 3 et 4 :

[http://www.ccdmd.qc.ca/media/allo\\_val\\_mode\\_100Allophones.pdf](http://www.ccdmd.qc.ca/media/allo_val_mode_100Allophones.pdf)

## **PARTICIPE PASSÉ AVEC ÊTRE**

Avant d'aborder la règle d'accord du participe passé employé avec être, il faut d'abord savoir identifier le SUJET.

Donnez-moi deux exemples de participe passé employé avec l'auxiliaire être.

Comment peut-on identifier le sujet? Veuillez l'expliquer dans vos propres mots :

Pour identifier le sujet, il est nécessaire d'utiliser les manipulations linguistiques :

- Grammaire traditionnelle : poser la question « Qui est-ce qui? » avant le sujet
- Nouvelle grammaire :
  - encadrement du sujet par « C'est...qui »
  - impossible de l'effacer
  - remplacement du sujet par un pronom (pronominalisation)

RÈGLE (tiré du site [www.ccdmd.qc.ca](http://www.ccdmd.qc.ca))

Le participe passé (pp) employé avec l'auxiliaire être s'accorde avec le sujet.

Le pp reçoit le genre et le nombre du nom (GN) ou du pronom (GN) qui a la fonction de sujet.

*Elle est née en octobre, comme moi.*

Le participe passé « née » reçoit le genre et le nombre du pronom « elle », qui est le sujet.

*Les parents d'Émilie sont rentrés de voyage hier.*

Le participe passé « rentrés » reçoit le genre et le nombre du nom « parents », qui est le noyau du GN sujet « les parents d'Émilie ».

*La jeune Émilie, qui sautait de joie en voyant ses parents, n'a pas été déçue de leur retour.*

Le participe passé « déçue » reçoit le genre et le nombre du nom Émilie, qui est le noyau du GN sujet « la jeune Émilie, qui sautait de joie en voyant ses parents ».

ATTENTION!

Quand le participe passé est employé avec l'auxiliaire être, il peut s'agir du participe passé d'un verbe pronominal, dont l'accord ne se fait pas toujours avec le sujet.

Exercices du CCDMD : [http://www.ccdmd.qc.ca/media/rubri\\_a\\_05AccPPetre.pdf](http://www.ccdmd.qc.ca/media/rubri_a_05AccPPetre.pdf)

### **PARTICIPE PASSÉ AVEC AVOIR**

Exercice d'observation à partir du document  
[http://www.ccdmd.qc.ca/media/acco\\_pp\\_av\\_37Accords.pdf](http://www.ccdmd.qc.ca/media/acco_pp_av_37Accords.pdf)

Dans les phrases de l'exercice, identifiez :

1. tous les participes passés employés avec l'auxiliaire avoir
2. leur auxiliaire
3. le complément direct du verbe (CD), s'il y a lieu.
4. Indiquez si le CD est placé avant ou après le verbe.

### **RÈGLE DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE AVOIR**

À la suite de vos observations, quelle est la règle de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir?

**RÈGLE** : le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le complément direct (CD), si ce complément est placé devant le verbe.

Exemple : Ces feuilles, je les ai ramassées.

Ici, « les » reprend « Ces feuilles ».

« les » est un pronom et il est placé **DEVANT** le verbe. Dans ce cas, le participe passé s'accorde en genre et en nombre.

## ÉLÉMENTS DE SYNTAXE

### Absence ou présence erronée de l'adverbe de négation « ne »

La syntaxe est plus difficile à enseigner, car il s'agit de conventions établies; Par contre, une négation n'est, la plupart du temps, jamais seule.

Étant donné que l'adverbe de négation « ne » est souvent omis à l'oral, ce type d'erreur est plus facile à commettre.

Ce tableau est tiré de Chartrand (2011, p. 96)

NE + ADVERBE	NE + DÉTERMINANT	DÉTERMINANT + NE	PRONOM + NE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Je <u>ne</u> sais <u>pas</u>.</li><li>• Je <u>n'</u>ai <u>pas</u> compris.</li><li>• Je <u>ne</u> l'ai <u>guère</u> vu.</li><li>• Je <u>n'</u>en veux <u>plus</u>.</li><li>• Je <u>ne</u> viens <u>jamais</u> ici.</li><li>• Cela <u>ne</u> me gêne <u>nullement</u>.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Elle <u>n'</u>a vu <u>aucune</u> comète.</li><li>• Elles <u>ne</u> vont <u>nulle</u> part.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Aucun</u> savant <u>ne</u> le sait.</li><li>• <u>Nul</u> poète <u>n'</u>a fait mieux.</li><li>• <u>Pas</u> un livre <u>n'</u>en parle.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Aucun</u> <u>ne</u> le sait.</li><li>• <u>Nul</u> <u>n'</u>a fait mieux.</li><li>• <u>Pas</u> un <u>n'</u>en parle.</li><li>• <u>Personne</u> <u>ne</u> le sait.</li></ul>

Veuillez faire l'exercice suivant tiré du CCDMD :

[http://www.ccdmd.qc.ca/media/synt\\_probl\\_51Syntaxe.pdf](http://www.ccdmd.qc.ca/media/synt_probl_51Syntaxe.pdf)

### ANGLICISMES ET SYNTAXE ERRONÉE

Les anglicismes sont des mots, des expressions, des sens, des constructions propres à la langue anglaise et qui sont empruntés par la langue française (dans le cas qui nous concerne). Il y a trois sortes d'anglicismes : anglicismes lexical, sémantique et syntaxique<sup>4</sup>.

Dans le cas des anglicismes lexicaux, il n'y a aucune adaptation du mot en langue française. Toutefois, certains emprunts utiles sont acceptés par l'usage (p.ex. : basketball, golf, coroner, steak, tennis, etc.). Par contre, il y a des emprunts inutiles tels que \*bumper au lieu de **parechoc**, \*computer au lieu d'**ordinateur**, \*discount au lieu de **rabais**, etc.

<sup>4</sup> Villiers, M.E. de (2009). La nouvelle grammaire en tableaux. Montréal : Québec Amérique (p.16).

Les anglicismes sémantiques relèvent de l'utilisation des mots de la langue française dans des sens qu'ils ne possèdent pas (p.ex. : accomplissement au sens d'**exploit**, balance au sens de **solde**, batterie au sens de **pile**, quitter au sens de **démissionner**, etc.).

Un anglicisme syntaxique se présente sous forme de transposition d'une construction anglaise. Ex. : \*siéger sur un comité, calque de « to sit on a board » au lieu de **siéger à un comité**; \* temps supplémentaire, calque de « overtime » au lieu d'**heures supplémentaires**; \*aller en grève calque de « go on strike » au lieu de **faire la grève**, etc.

#### ACTIVITÉ 4: QUELQUES ANGLICISMES FRÉQUENTS

Veillez corriger les expressions suivantes en français correct écrit.

<b>Anglicismes</b>	<b>Anglicismes et syntaxe corrigés</b>
Faire une décision	
Je suis voulante de...	
Le cv ne rencontre pas les exigences	
Prends soin	
Je suis fini de travailler	
Faire demande	
Faire certain de	
Je l'ai eu sur le téléphone hier	
So...	
Le montant d'heures	
Si que je vais à l'université,...	
La démarche à prendre	
Quand qu'on va y aller?	
On va finir par décembre	
Je remercie aux membres du comité.	
Pour sûr	
Apointment	
Votre appel nous est toujours important	
Veillez tenir la ligne	
Prendre les démarches	
Pour gratuit	

## REGISTRE DE LA LANGUE

On distingue quatre registres de langue

- Le registre soutenu (conférence, textes officiels)
- Le registre correct : utilisé par les médias. Les mots sont justes et les structures sont appropriées.
- Le registre familier : utilisé dans des conversations entre amis, parents ou connaissances (Exemple : *J'les attendais pour faire des maths, mais y sont pas v'nus.*)
- Le registre populaire : niveau de langue de la rue (anglicismes, sacres, expressions en joul et déformation de la prononciation de certains mots). Ex. *Han! Quessé qu'tu dis là, toé?*

## LES HOMOPHONES

Ce sont des mots des mots qui ont la même prononciation sans avoir la même orthographe ni le même sens.

- **Les homophones lexicaux**

Ils relèvent du vocabulaire. Exemples : air/aire; cher/chaire

- **Les homophones grammaticaux**

Les homophones grammaticaux les plus faciles à confondre sont ceux qui viennent des pronoms personnels et des verbes **être** et **avoir**.

**Exemples** : se/ce; on/ont; tu/tue (taire); tu/tuent (tuer)

Pour une révision des homophones, veuillez faire les exercices suivants :

1) [http://www.ccdmd.qc.ca/media/homo\\_recap\\_32Homophones.pdf](http://www.ccdmd.qc.ca/media/homo_recap_32Homophones.pdf)

2) [http://www.ccdmd.qc.ca/media/homo\\_recap\\_33Homophones.pdf](http://www.ccdmd.qc.ca/media/homo_recap_33Homophones.pdf)

## ACTIVITÉ 5: IDENTIFICATION ET CORRECTION D'ERREURS DANS UN TEXTE ÉCRIT PAR UN ÉTUDIANT

### Contexte

En tant qu'enseignante ou enseignant, vous devrez parfois faire la correction des productions écrites de vos élèves.

1. Lisez attentivement le texte suivant intitulé : **Durée de la formation initiale en Ontario**.
2. Identifiez ensuite toutes les erreurs d'écriture qui s'y trouvent et corrigez-les en indiquant le numéro de la ligne dans le tableau de réponses.

### Exemple :

L1 *Vous devrez faire la correction des production*

L2 *écrite de vos élèves.*

Numéro de la ligne	Erreur identifiée	Correction
L1	*production	Productions (orthographe d'accord, le nom « production » est au pluriel, car si le déterminant « des » est au pluriel, il reçoit l'accord du nom).
L2	*écrite	Écrites (orthographe d'accord, l'adjectif « écrite » est au pluriel, car il reçoit l'accord du nom « productions » qui est au féminin pluriel).

### Précision

- Notez bien que la numérotation (L. 1, L. 2. etc.) ne constitue pas une forme d'organisation graphique du texte.
- Le nombre d'erreurs à corriger dans le texte ci-après est de 41 erreurs. Parmi ces erreurs, il y en a qui reviennent à différents endroits dans le texte.

### Texte : Durée de la formation initiale en Ontario<sup>5</sup>

(Source : Simbagoie, A., Carignan, I. et Kana, R., soumis pour publication)

L.1 Sa fait plusieurs années que l'on entend discuter au sujet de l'étirement de la  
L.2 formation initiale des enseignants franco-ontariens, un program durant  
L.3 présentement un an, afin de créer un program qui s'étendra au cours d'une  
L.4 période de deux ans. D'après moi, cette prise de decision de la part du Ministère  
L.5 de l'Ontario serait désavantageux pour les futurs enseignants pour trois raisons  
L.6 principaux : sa découragerait les étudiants de vouloir devenir enseignants, sa  
L.7 coûterait plus cher aux étudiants et sa ne leur apprendra pas à bien gérer leur  
L.8 temps, un concept très important à pratiquer pour pouvoir devenir enseignant.  
L.9 Premièrement, la plupart des étudiants qui fréquentent l'école des sciences

<sup>5</sup> Adaptation d'un texte d'opinion rédigé en 2012. À cette époque, la formation initiale des enseignantes et des enseignants en Ontario durait une année.

L.10 de l'enseignement viennent de compléter un baccalauréat de trois ou quatre  
L.11 ans. Il faut garder en tête le fait que la vie étudiante n'est pas facile pour tous  
L.12 ceux et celles qui vivent cette expérience. L'idée d'étirer la durée de la  
L.13 formation des enseignants pourrait avoir la capacité de tuer l'esprit de ceux et  
L.14 celles qui veut vraiment devenir enseignants, mais qui ne veulent pas être  
L.15 aux études pendant une cinquième ou sixième année.  
L.16 Deuxièmement, un année universitaire est très dispendieuse. Évidemment,  
L.17 si l'on étirait la formation des enseignants sur une période de deux ans,  
L.18 l'étudiant en formation serait obligé de déboursier plus d'argent et accumuler  
L.19 plus de liabilités. Selon moi, l'art de l'enseignement ça prend avec beaucoup de  
L.20 pratique. Il se pourrait que, pendant une formation de deux ans, l'étudiant  
L.21 passerait plus de temps en stage mais pourquoi passer plus de temps en stage  
L.22 à la place de se faire engager comme enseignant et se faire payé pour obtenir la  
L.23 même expérience?  
L.24 Troisièmement, la formation d'un an, malgré son horaire extrêmement  
L.25 chargé, est bénéfical aux étudiants parce que cela leur aide à pratiquer  
L.26 sa gestion du temps, un élément qui fait grandement partie de l'enseignement. En  
L.27 échangeant le programme de formation des enseignants pour un programme  
L.28 de deux ans, les étudiants auront plus de temps pour compléter leur projets et  
L.29 se pratiqueront moins à organiser son temps.  
L.30 Bref, d'après moi, la formation initial des enseignants franco-ontariens devraient  
L.31 demeurer un programme de un an. Cela permettrait aux étudiants en formation  
L.32 de s'épuiser moins, de garder leur argent et à pratiquer la gestion de son temps.



## **MODULE 3. PRODUCTION D'UN TEXTE D'OPINION : PROCESSUS D'ÉCRITURE ET STRATÉGIES D'AUTOCORRECTION**

### **3.1 OBJECTIF GÉNÉRAL**

Le but de ce module est celui d'amener l'apprenant à s'approprier la technique de rédaction de textes courants en tenant compte des caractéristiques textuelles et linguistiques.

### **3.2 CONCEPTIONS, REPRÉSENTATIONS ET OBSTACLES**

Les réformes des programmes d'études changent constamment et beaucoup d'étudiants ne savent pas que certaines notions grammaticales changent en fonction de l'évolution des méthodes d'enseignement et des recherches nouvelles dans le domaine de la grammaire. C'est le cas des notions de classe de mot (traditionnellement appelés nature de mots) et de groupes syntaxiques (groupes de mots), de types de texte, de genre de texte, connecteur ou marqueurs de relation, etc. Il se peut donc que des termes utilisés lors des évaluations des compétences langagières soient donc problématiques pour certains candidats. Ainsi, il appartient à l'apprenant de lire la description de ces notions en consultant des ouvrages de grammaire.

### **3.3 ACTIVITÉ : RÉDACTION D'UN TEXTE D'OPINION**

**Durée : 60 minutes**

#### **Contexte**

Cette tâche porte sur la rédaction d'un texte où l'auteur exprime une opinion. Dans le texte d'opinion, l'auteur présente son point de vue ou ses arguments sur une question donnée. Le texte rédigé comporte un titre, une introduction, un développement et une conclusion. Dans l'introduction, le sujet est présenté, l'opinion et les idées principales sont précisées. Le développement porte sur les arguments de l'auteur. Votre texte devrait comprendre au moins deux arguments à l'appui de la position prise. Quant à la conclusion, elle comprend un résumé des arguments et une ouverture du sujet.

#### **Directives**

1. Choisissez une des questions ci-dessous.
2. Rédigez un texte d'opinion d'environ 250 mots sur le sujet choisi. Pour permettre aux destinataires de comprendre votre texte, utilisez des marqueurs de relation, des connecteurs (conjonctions telles que mais, donc, or, ni, car, tout d'abord, ensuite, etc.) et des organisateurs textuels (paragraphe, titre, etc.).
3. Révisez et corrigez votre texte en utilisant une langue correcte (vocabulaire, orthographe, conjugaison, syntaxe et ponctuation).

4. Respectez la longueur approximative exigée pour accomplir la tâche.

**Question**

Devrait-on obliger les gens à acheter les produits locaux pour soutenir l'économie de sa région ?

**Précisions**

L'évaluation de votre texte portera sur **les éléments de l'écriture** suivants et non pas sur vos convictions, vos croyances ou vos valeurs personnelles :

- Organisation des idées
- Pertinence des arguments et apport d'arguments en nombre suffisant (au moins deux arguments).
- Cohérence du texte : continuité des idées, progression/organisation du texte, liens entre les arguments et non-contradiction de ceux-ci.
- Respect des conventions linguistiques en français (p. ex. orthographe lexicale, orthographe grammaticale (conjugaison des verbes, accord du participe passé, etc.), ponctuation, syntaxe - construction des phrases).
- Qualité du vocabulaire utilisé.

## Grille d'évaluation

Compétence :	Descripteur :	Valeur :
Organisation des idées		<b>/20</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Titre /1</li> <li>• Pertinence des arguments /2</li> <li>• Au moins deux arguments à l'appui de la position /2</li> <li>• Structure du texte correspond à <u>l'auditoire ciblé</u> et à <u>l'objectif</u> /2</li> <li>• Preuve de réflexion et d'analyse envers la position /2</li> </ul> <p><u>Introduction :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sujet est bien présenté /2</li> <li>• Opinion et les idées principales sont bien précisées /2</li> </ul> <p><u>Développement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détails enrichissent le thème central /2</li> <li>• Arguments logiques et fondés /2</li> </ul> <p><u>Conclusion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résumé des arguments /2</li> <li>• Ouverture du sujet /1</li> </ul>	
Construction des phrases		<b>/15</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueur variée des phrases /5</li> <li>• Structure des phrases /5</li> <li>• Marqueurs de relation / connecteurs variés au début des phrases et appropriés dans le texte. /5</li> </ul>	
Respect des conventions linguistiques en français		<b>/15</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orthographe grammaticale (conjugaison des verbes, accord du participe passé, etc.) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ (0 à 2 erreurs) 5</li> <li>○ (3 à 5 erreurs) 4</li> <li>○ (6 à 8 erreurs) 3</li> <li>○ (9 à 11 erreurs) 2</li> <li>○ (12 à 14 erreurs) 1</li> <li>○ (15 erreurs et plus) 0</li> </ul> </li> <li>• Orthographe lexicale <ul style="list-style-type: none"> <li>○ (0 à 2 erreurs) 5</li> <li>○ (3 à 5 erreurs) 4</li> <li>○ (6 à 8 erreurs) 3</li> <li>○ (9 à 11 erreurs) 2</li> <li>○ (12 à 14 erreurs) 1</li> <li>○ (15 erreurs et plus) 0</li> </ul> </li> <li>• Ponctuation <ul style="list-style-type: none"> <li>○ (0 à 2 erreurs) 5</li> <li>○ (3 à 5 erreurs) 4</li> <li>○ (6 à 8 erreurs) 3</li> <li>○ (9 à 11 erreurs) 2</li> <li>○ (12 à 14 erreurs) 1</li> <li>○ (15 erreurs et plus) 0</li> </ul> </li> </ul>	
Qualité du vocabulaire		<b>/10</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terminologie précise et variée mettant en valeur le message du texte /5</li> <li>• Verbes variés utilisés /5</li> </ul>	
	<b>Total :</b>	<b>/60</b>

### **3.3. POUR ALLER PLUS LOIN**

La plupart des notions grammaticales présentées dans ces modules sont abordées par le le site Internet suivant : [http://www.ccdmd.qc.ca/fr/outils\\_pedagogiques/?id=104](http://www.ccdmd.qc.ca/fr/outils_pedagogiques/?id=104). Veuillez le consulter pour approfondir ces notions ou tout autre aspect que vous auriez aimé être présenté dans ces modules d'auto enseignement-apprentissage.

## ANNEXE : CORRIGÉ DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION FORMATIVE

### MODULE 1. COMPRÉHENSION EN LECTURE ET INTERPRÉTATION DE TEXTES COURANTS

#### ACTIVITÉ DE COMPRÉHENSION EN LECTURE (TEXTE 1)

TEXTE : « INTIMIDATION CYBERNÉTIQUE »

- 1- Pourquoi le problème de l'intimidation cybernétique chez les élèves est-il considéré comme étant un problème encore plus complexe que l'intimidation physique ou verbale? Veuillez vous appuyer sur le texte. (Dans ce monde de l'instantané, du ici-maintenant (sic), et souvent anonyme, les élèves ne semblent pas craindre les représailles et se comportent comme s'ils étaient au-dessus de la loi. Ils croient que cette façon d'agir est sans conséquence.)
- 2- Comme enseignant, comment sensibiliser les élèves au problème de l'intimidation cybernétique? Comment leur faire comprendre qu'ils ont une responsabilité sociale et que leurs gestes peuvent avoir des conséquences? Veuillez vous appuyer sur le texte. (Une nouvelle tendance se dessine et elle pourrait avoir un effet sur le comportement des élèves sur internet. **Les employeurs commencent à vérifier les habitudes d'utilisation de l'internet de leurs employés potentiels.** Les « **traces électroniques** » peuvent donc jouer en la défaveur d'une personne.)
- 3- De quel type (genre) de texte s'agit-il?
  - a) Un texte argumentatif
  - b) Un texte informatif
  - c) Un texte narratif
  - d) Un texte explicatif**
  - e) Un texte poétique
- 4- Que signifie le mot « insidieuse » dans la phrase : « Commencer une campagne de chuchotage dans les couloirs est une chose; afficher des allégations en ligne, où elles sont incontrôlables, en est une autre beaucoup plus insidieuse. » (**qui constitue un piège, une tromperie**).
- 5- À partir du texte, donnez des exemples de harcèlement cybernétique. (1. *À Caledon East, 18 élèves ont été suspendus après avoir affiché des commentaires sur leur directeur dans Facebook*; 2. *Un groupe d'élèves de 8e année de Thornhill a été puni et n'a pas participé à un voyage à Montréal, pour avoir affiché des remarques vulgaires au sujet d'une enseignante*; 3. *Un élève de Scarborough a été suspendu après avoir créé une page web dégradante à propos d'un directeur adjoint. Quand les élèves ont protesté, quatre ont été arrêtés*, etc.). La paraphrase est acceptée.
- 6- Les adultes et les jeunes semblent utiliser les technologies de façons différentes. En quoi est-ce différent exactement? (**Pour les adultes, les TIC sont des moyens de communication. Pour les jeunes, ce sont des relations.** Réponses variées.)

- 7- Expliquez dans vos propres mots le dilemme de Thornhill. (La directrice d'une école de Thornhill a dû être très sévère envers six élèves qui avaient écrit sur Facebook des commentaires grossiers sur une enseignante. La directrice, après en avoir discuté avec les parents, a décidé de punir ces élèves en les empêchant de participer à un voyage à Montréal. Un des élèves punis a été interrogé par la CBC et il a mentionné que c'était une atteinte à sa vie privée. Pour sa part, la directrice a mentionné que ce genre de punition fonctionne mieux que les suspensions, car celles-ci ne fonctionnent pas du tout.
- 8- Dans l'article, pourquoi écrire en ligne est-il comparé au fait d'être tatoué?
- a) Parce que c'est douloureux.
  - b) Parce qu'écrire en ligne n'est pas privé et que ce n'est pas facile d'enlever ce qui est écrit.**
  - c) Parce que c'est comme un dessin.
  - d) Parce qu'on utilise de l'encre virtuelle.
- 9- Quelle est la signification du mot « indélébile » dans la phrase : « La différence, c'est qu'une fois lancé dans le cyberspace, le texte est indélébile et accessible à un nombre infini de lecteurs »
- a) Le texte est noir.
  - b) Le texte s'efface.
  - c) Le texte est gravé.
  - d) Le texte ne s'efface pas.**
- 10- Quel est le pourcentage d'enseignants qui se dit victime d'intimidation cybernétique?
- a) 84 %**
  - b) 52 %
  - c) 25 %
  - d) 90 %

## MODULE 1. ACTIVITÉ DE COMPRÉHENSION EN LECTURE (TEXTE 2)

### TEXTE : CHAMPLAIN SUPERSTAR

- 1- Pourquoi Champlain est-il considéré comme un grand homme de son époque? Répondez à la question en utilisant vos propres mots. (Champlain est quelqu'un qui porte plusieurs casquettes : **il est explorateur, écrivain et scientifique**. Il avait déjà une vision intéressante de l'économie. Il parlait aussi déjà d'interculturel à sa façon. En bref, il s'agissait **d'un grand homme qui avait un regard juste sur de nombreux domaines connexes**.)
- 2- Quelle est la valeur des mots « c'est pourquoi » dans la dernière phrase de l'avant-dernier paragraphe : « C'est pourquoi il considérait comme principal échec son incapacité de convaincre les Iroquois de se joindre à la collectivité naissante. »?
  - e. Une addition
  - f. Une conséquence
  - g. Une explication**
- 3- De quel type (genre) de texte s'agit-il?
  - h. Un texte argumentatif**
  - i. Un texte informatif
  - j. Un texte narratif
  - k. Un texte explicatif**
  - l. Un texte poétique
- 4- Selon vous, quel est le sens du mot « interculturelisme » dans la phrase : « D'autre part, Champlain fut un vibrant promoteur de ce qu'on appelle aujourd'hui l'« interculturelisme ». » (**qui concerne les relations entre les différentes cultures**).
- 5- Selon vous, et à partir du texte lu, Champlain était-il un économiste? (**réponses variées**)
- 6- Quelle est l'idée principale du 5<sup>e</sup> paragraphe commençant par « Brillant arpenteur, cartographe, naturaliste [...] »? (Champlain fut le premier scientifique de la Nouvelle-France.)

→ Note : les propos peuvent être écrits dans ses propres mots.
- 7- À qui ou à quoi fait référence le mot « l' » dans 4<sup>e</sup> paragraphe du texte : « Ses interventions **l'**ont obligé à effectuer 27 traversées de l'océan Atlantique, d'une durée variant de 20 à 60 jours. » (À Champlain).
- 8- Identifiez l'infinitif du mot « fut » dans la phrase suivante : « Il **fut** un défenseur infatigable des intérêts de la colonie à la cour de France. ». (**Être**)
- 9- Qui est Montaigne (voir l'avant-dernier paragraphe)?
  - a. Un économiste connu
  - b. Un explorateur comme Champlain
  - c. Un célèbre écrivain du XV<sup>e</sup> siècle**
- 10- Champlain est de quelle origine?
  - a. Suisse
  - b. Belge
  - c. Française**
  - d. Luxembourgeoise

## MODULE 2. APPROPRIATION DE NOTIONS LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

### CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ 1: ACCORD DU VERBE AVEC LE SUJET

#### Sujet et groupe sujet et conjugaison des verbes entre parenthèses (en italique)

- a) Parfois, le mur s'ouvrait et laissait voir des salles // Des antres où (siéger. Indicatif imparfait) *siégeaient* des heureux, des puissants.
- b) Et c'est l'heure où, gai danseur, minuit rit et folâtre // Sous le loup de satin que (illuminer, indicatif présent) *illuminent* ses yeux.
- c) (...) pour tenir tête à cette mer sans fond, // À tous ces gouffres d'ombre où ne (luire, indicatif présent) *luit* nulle étoile.
- d) Puis il dit l'Océan, typhon couvert de baves (...) // Où l'ombre se fait onde, où (aller, indicatif présent) *dansent* des fleuves noirs.
- e) Nulle voix ne peut rendre et nulle langue écrite // Le bruit divin que (faire, passé simple) *fit* la tempête du rire.

### CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ 2 : CONJUGAISON DES VERBES ET LEUR ACCORD

1. Lise viendra nous rencontrer jeudi soir, mais elle ne **pourra** rester que vingt minutes.
2. Veux-tu discuter du problème ou préfères-tu le régler tout seul?
3. J'ai vraiment essayé de les convaincre, mais ils n'ont rien compris.
4. Pourquoi ne pouvons-nous pas vous accompagner au spectacle?
5. Les étudiants qui réussissent le mieux sont ceux qui étudient le plus.
6. Les ordinateurs nous facilitent énormément la tâche.
7. Que ferais-tu sans télévision?
8. Ils se sont regardés quelques secondes sans se reconnaître.
9. Si vous aviez plus de temps libre, vous pourriez **venir** me rendre visite.
10. Les patrons ont demandé aux employés de ne pas commettre d'erreurs.

### CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ 3 : IDENTIFICATION DES VERBES CONJUGUÉS

<b>Verbe</b>	<b>Verbe à l'infinitif</b>	<b>Mode</b>	<b>Temps</b>
Ont	Avoir	Indicatif	Présent
Installent	Installer	Indicatif	Présent
Restreignent	Restreindre	Indicatif	Présent
sont	Être	Indicatif	Présent
sont condamnés	Être / Condamner	Indicatif	Présent
changeant	Changer	Participe	Présent
ont	Avoir	Indicatif	Présent
doivent	Devoir	Indicatif	Présent
ajouteront	Ajouter	Indicatif	Futur simple
est	Être	Indicatif	Présent
a	Avoir	Indicatif	Présent
a dérogé	Déroger	Indicatif	Passé composé
a	Avoir	Indicatif	Présent
a présenté	Présenter	Indicatif	Passé composé
ont	Avoir	Indicatif	Présent
ont appuyé	Appuyer	Indicatif	Passé composé
entrera	Entrer	Indicatif	Futur simple

## CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ 4 : QUELQUES ANGLICISMES FRÉQUENTS

<b>Anglicismes</b>	<b>Anglicismes corrigés</b>
Faire une décision	Prendre une décision
Je suis voulante de...	Je veux/je désire
Le cv ne rencontre pas les exigences	Le CV n'a pas les exigences
Prends soin	Prends soin de toi
Je suis fini de travailler	J'ai fini de travailler
Faire demande	Faire une demande
Faire certain de	Être certain de/s'assurer de
Je l'ai eu sur le téléphone hier	Je l'ai eu au téléphone hier
So...	Alors...
Le montant d'heures	Le nombre d'heures
Si que je vais à l'université,...	Si je vais à l'université,...
La démarche à prendre	La démarche à faire
Quand qu'on va y aller?	Quand on va y aller?
On va finir par décembre	On va finir en décembre
Je remercie aux membres du comité.	Je remercie les membres du comité.
Pour sûr	Assurément, certainement
Apointment	Rendez-vous
Votre appel nous est toujours important	Votre appel est toujours important pour nous
Veuillez tenir la ligne	Veuillez garder la ligne
Prendre les démarches	Faire les démarches
Pour gratuit	Gratuitement

**ACTIVITÉ 5: IDENTIFICATION ET CORRECTION D'ERREURS DANS UN TEXTE ÉCRIT PAR UN ÉTUDIANT**

**CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ**

<b>Numéro de la ligne et correction de l'erreur identifiée</b>	
L. 1 <b>Ça</b> au lieu de « <i>sa</i> »; <b>extension</b> au lieu de « <i>étirement</i> »	L. 17 <b>allongeait</b> au lieu de « <i>étirait</i> »; <b>période</b> au lieu de « <i>period</i> »
L. 2 <b>programme</b> au lieu de « <i>program</i> »	L. 18 <b>d'accumuler</b> au lieu « * <i>accumuler</i> »
L. 3 <b>programme</b> au lieu de « <i>program</i> »	L. 19 <b>liabilités</b> au lieu de « <i>dettes</i> »; <b>s'apprend</b> au lieu de « <i>ça prend</i> »
L. 4 <b>décision</b> au lieu de « <i>decision</i> »; <b>ministère</b> au lieu de « <i>Ministère</i> »	L. 20 <b>ans</b> au lieu de « <i>an</i> »
L. 5 <b>désavantageuse</b> au lieu de « <i>désavantageux</i> »	L. 21 <b>passe</b> au lieu de « <i>passerait</i> »; <b>virgule</b> avant la conjonction « <i>mais</i> »
L. 6 <b>principales</b> au lieu de « <i>principals</i> »; <b>ça</b> au lieu de « <i>sa</i> » (2x)	L. 22 <b>payer</b> au lieu de « <i>payé</i> »
L. 7 <b>ça</b> au lieu de « <i>sa</i> »; <b>apprendrait</b> au lieu de « <i>apprendra</i> »	L. 25 <b>bénéfique</b> au lieu de « <i>beneficial</i> »; <b>les</b> au lieu de « <i>leur</i> »; <b>à exercer</b> au lieu de « <i>à pratiquer</i> »
L. 8 <b>à acquérir, à apprendre</b> au lieu de « <i>à pratiquer</i> »	L. 26 <b>leur gestion</b> au lieu de « <i>sa gestion</i> »
L. 9 <b>École</b> au lieu de « <i>école</i> »	L. 28 <b>leurs</b> au lieu de « <i>leur</i> »
L. 10 <b>éducation</b> au lieu de « <i>enseignement</i> »	L. 29 <b>s'exerceront</b> au lieu de « <i>se pratiqueront</i> »
L. 12 <b>allonger</b> au lieu de « <i>étirer</i> »	L. 30 <b>initiale</b> au lieu de « <i>initial</i> »; <b>devrait</b> au lieu de « <i>devraient</i> »
L. 13 <b>la conséquence</b> au lieu de « <i>la capacité</i> »	L. 31 <b>d'un an</b> au lieu de « <i>de un an</i> »
L. 14 <b>veulent</b> au lieu de « <i>veut</i> »	L. 32 <b>et de pratiquer</b> au lieu de « <i>et *pratiquer</i> »; <b>leur temps</b> au lieu de « <i>son temps</i> »
L. 16 <b>une</b> au lieu de « <i>un</i> »; <b>onéreuse</b> au lieu de « <i>dispendieuse</i> »	